



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS**

**Inspection pédagogique  
de l'enseignement du second degré**

VR/IP2/IEN  
n° 3211-2024-020  
Affaire suivie par :  
Sabrina ELMOUR  
IEN lettres-langues vivantes  
Tél : (+687) 23 05 52  
Mél : [sabrina.elmour@ac-noumea.nc](mailto:sabrina.elmour@ac-noumea.nc)

Nouméa, le 13 février 2024

Sabrina ELMOUR  
Inspectrice de l'Éducation nationale  
de lettres-langues vivantes

1, avenue des Frères Carcopino  
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de lettres-  
langues vivantes  
s/c Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

**Objet** : Lettre de rentrée 2024

Chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire, je tiens à vous remercier pour votre investissement dans l'enseignement des langues vivantes et votre engagement au quotidien auprès de nos élèves de la voie professionnelle.

J'exprime également toute ma reconnaissance aux collègues qui s'engagent activement dans l'animation de nos disciplines, tuteurs de professeurs stagiaires et de maîtres auxiliaires, interrogateurs, coordonnateurs lors des examens de la session 2023, intervenants à la semaine des langues...

Je souhaite souligner votre implication dans la réalisation de projets pédagogiques interdisciplinaires qui contribuent à l'épanouissement de nos élèves dans leur établissement.

Je tiens à remercier chaleureusement Sandrine MAGNEN-BERNARD, chargée de mission en 2023, pour son engagement dans les différentes missions qui lui ont été confiées, sa réactivité et son implication auprès des équipes.

### **LE PLAN DE VALORISATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE**

Le plan de valorisation de la voie professionnelle (PVVP) a été engagé en Nouvelle-Calédonie en 2019. Il s'est parachevé en 2022 en classe de terminale professionnelle, avec l'entrée en vigueur des nouveaux programmes d'enseignements généraux et les nouvelles modalités d'évaluation du baccalauréat. En septembre 2023, la rentrée en France hexagonale s'est appuyée sur douze mesures ([présentation complète sur le site education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)) visant principalement un meilleur accompagnement de chaque lycéen professionnel et une lutte plus efficace contre le décrochage scolaire. Ces mesures ont quatre objectifs :

- **Réduire le nombre de décrocheurs**
- **Préparer les poursuites d'études dans le supérieur**

- **Améliorer le taux d'accès à l'emploi**
- **Donner des marges de manœuvre aux établissements tout en conservant le caractère national du diplôme.**

On constate une réelle continuité avec les objectifs de la transformation de la voie professionnelle et avec sa déclinaison sur le territoire, le plan de valorisation de la voie professionnelle (PVVP). Un travail sera mené avec le gouvernement pour décider des mesures applicables en Nouvelle-Calédonie. Nous reviendrons vers vous quand les objectifs seront fixés par une délibération du Congrès. Pour l'heure, il convient de poursuivre le travail engagé ces dernières années, en renforçant certaines pratiques pédagogiques : co-enseignement, pédagogie de projet, approche collaborative, évaluation par compétences, etc. Les tests de positionnement seront ouverts cette année du *26 février au 15 mars 2024* ; ils permettront de préparer le module "consolidation des acquis" au sein de l'accompagnement renforcé. Adossées à ces tests, les actions de prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme pourront ainsi être conduites, dans le cadre principal de la classe, mais aussi dans celui du module de consolidation des acquis. Un référent innumérisme et un référent illettrisme agiront de concert dans chaque établissement de la voie professionnelle, contre la grande difficulté scolaire et son corollaire, le décrochage.

La maîtrise des fondamentaux reste un objectif majeur qui devrait être atteint par le biais d'un travail collaboratif et interdisciplinaire indispensable. La corrélation entre les enseignements professionnels et généraux a été soulignée lors des corrections, mettant en exergue l'importance d'apports linguistiques et méthodologiques communs.

### **Les programmes :**

Conformément au bulletin officiel n°5 du 11 avril 2019, les programmes de langues vivantes en voie professionnelle précisent deux contextes d'expression et de communication :

- Le contexte et les situations de la vie quotidienne, personnelle, sociale et civique
- Le contexte et les situations de la vie professionnelle

Je vous invite à investir ces deux contextes par la mise en œuvre d'une pédagogie de projet, reposant sur des séances d'enseignement dynamisées par le recours à des situations de communication authentiques et actives fondées sur des supports de nature variée. En adéquation avec les modalités des CCF, Il convient de travailler les cinq compétences langagières tout au long de la formation, dans une approche pédagogique spiralaire, une scénarisation de la problématique et une contextualisation des tâches.

Je vous encourage à prendre part aux projets de chef d'œuvre, en coopération avec vos collègues d'enseignement professionnel. Ces projets collaboratifs renforcent l'importance et l'utilité des langues vivantes dans le quotidien de nos élèves de la voie professionnelle, permettent d'accroître l'exposition à la langue et participent au développement de l'autonomie langagière.

### **Le PPCR**

Les collègues éligibles à un rendez-vous de carrière cette année seront informés au minimum 14 jours avant la date de rencontre.

Je vous invite, en amont de ma venue, à me transmettre le document de référence pour l'entretien complété ainsi que tous documents que vous jugerez opportuns de porter à ma connaissance, au-delà de la séance observée. Cette visite correspond à un moment privilégié d'échanges réflexifs sur vos pratiques et perspectives d'évolution professionnelle.

En dehors d'un rendez-vous de carrière, vous êtes invités à solliciter une visite d'accompagnement pour que nous puissions, par exemple, observer et valoriser une pratique innovante que vous mettez en œuvre.

### **Le numérique**

Les outils numériques contribuent à l'enrichissement des séances d'enseignement d'une langue vivante. Ils participent à la variation des supports pédagogiques, à l'accès à l'information (à condition d'en vérifier la source),

à l'entraînement, à la répétition, à l'évaluation et favorisent la différenciation, l'individualisation des parcours. Outre la certification PIX obligatoire en CAP et Bac professionnel, les compétences numériques transversales sont fondamentales dans le parcours de l'élève.

### **L'enseignement de disciplines non linguistiques**

Je suis heureuse de vous annoncer la mise en place de disciplines non linguistiques enseignées en anglais dans trois lycées professionnels de Nouméa. Je tiens à remercier sincèrement les enseignants qui se sont engagés dans cette démarche qui renforce la collaboration entre l'enseignement professionnel et les enseignements généraux en lycée professionnel, valorise la langue anglaise et apporte une plus-value au parcours de nos élèves.

### **Les groupes d'élaboration de ressources en anglais et en japonais**

Un groupe de réflexion sera constitué cette année afin de produire des ressources pédagogiques (séquences, séances, activités, sujets 0 ...) qui alimenteront le site académique. L'objectif premier est de permettre une mutualisation d'outils facilitateurs et inspirants et doit être le reflet de vos pratiques. En ce sens, toutes les contributions seront profitables.

### **Les CCF**

L'épreuve certificative peut entraîner des difficultés d'élaboration et d'organisation ; je reste disponible pour vous accompagner dans sa mise en œuvre.

### **La formation continue**

Le plan de formation est consultable sur le site académique. Les inscriptions sont ouvertes du 14 février au 05 mars 2024.

Un accent particulier est mis sur l'enseignement du japonais cette année dont l'essentiel des formations sera consacré à la voie professionnelle.

### **La semaine des langues**

Cet évènement fédérateur et vecteur des valeurs du plurilinguisme et de la diversité culturelle se tiendra dans le courant du mois de septembre. Le concours de lecture expressive à voix haute en langue étrangère y sera associé.

Je vous souhaite, chères, chers collègues, une excellente année scolaire, épanouissante et gratifiante.

Vous pouvez compter sur ma présence à vos côtés pour vous accompagner dans l'exercice de vos missions.

L'IEN de lettres-langues vivantes



Sabrina ELMOUR